



## FICHE DE POSTE STAGIAIRE STAGE DE MASTER 2

**Lieu** : Université du Littoral Côte D'Opale, Dunkerque ;

**Cadre** : *Les enjeux environnementaux de la croisière en Méditerranée : vers quelle évolution des villes portuaires ?*

**Objet** : Recherche et analyse des textes et de la jurisprudence, étude de cas.

**Durée** : 6 mois ; stage **gratifié** (308 heures, 4.05€/heure).

**Laboratoire** : TVES, Territoires, Villes, Environnement & Société. <https://tves.univ-lille.fr/>

**Encadrants** : Catherine ROCHE, [catherine.roche@univ-littoral.fr](mailto:catherine.roche@univ-littoral.fr) – Professeure des Universités, aménagement et urbanisme, TVES (ULR 4477), Université du Littoral Côte d'Opale.

Mariantonia LO PRETE, [Mariantonia.Lo-Prete@univ-littoral.fr](mailto:Mariantonia.Lo-Prete@univ-littoral.fr) – Maîtresse de conférences, aménagement et urbanisme, TVES (ULR 4477), Université du Littoral Côte d'Opale.

\*\*\*

En fort développement depuis la fin des années 1960, le secteur de la croisière est devenu le secteur à la croissance la plus rapide de l'industrie du tourisme.

Toutefois, face à cette croissance dynamique - pendant laquelle la Méditerranée est devenue l'une des destinations les plus attrayantes - la pandémie actuelle a non seulement mis en pause ce secteur mais aussi mis en évidence les externalités négatives qu'il génère et dont la population locale des villes portuaires ne tire pas toujours bénéfice.

En effet, la menace que représente la croisière pour l'environnement et la santé est de plus en plus connue et commence à faire l'objet d'études qui ont identifié les principales catégories des impacts du tourisme de croisière sur l'environnement et la santé humaine.

Pourtant, en Europe, dès les années 1970, l'éloignement des ports par rapport aux villes a pu faire penser que s'initiait un mouvement de protection des villes notamment face aux menaces engendrées par la massification des flux provenant de nouveaux terminaux développés en périphérie des villes. Mais cet éloignement, en

grande partie dû à un besoin d'espace des activités maritimes, n'a pas concerné la croisière qui, au contraire, est resté en ville pour en développer le tourisme.

Or, aujourd'hui il apparaît que dans certaines villes portuaires méditerranéennes une remise en question de la croisière comme ressource touristique pour les villes portuaires accueillant les escales est en cours. Ce qui pose la problématique suivante : assistons-nous à une réinvention des relations entre la croisière et la ville-port qui l'accueille ?

### **Description de la mission du/de la stagiaire**

Le/la stagiaire analysera :

- Le cadre juridique applicable à la croisière dans les ports méditerranéens (en particulier les ports français, espagnols et italiens) ;
- Les actions locales mobilisées par les autorités portuaires et par les communautés urbaines dans le but non seulement de réduire mais aussi de mieux maîtriser les impacts sur l'environnement et sur la santé humaine de la croisière ;
- Les conflits évoqués dans la presse et éventuellement cristallisés dans des procédures juridiques ;
- La jurisprudence par le biais d'une grille d'analyse géo-juridique qui sera fournie par l'équipe encadrante.

Pour cela :

- Des entretiens seront effectués avec des acteurs concernés par la gestion de la croisière permettront de mieux comprendre comment la gouvernance locale s'adapte.
- Une étude de cas sur le projet d'agrandissement du terminal dédié à la croisière à Port-Vendres et sur les conflits d'usages que ce projet engendrerait sera menée.

### **Compétences acquises**

Ce travail permettra au / à la stagiaire de développer ses compétences disciplinaires et interdisciplinaires avant une éventuelle poursuite en doctorat.

### **Compétences requises**

- Connaissances juridiques
- Sera prise en considération la capacité à travailler sur des textes français et italiens / et ou espagnols.

- Capacité à travailler en autonomie et à mener des entretiens.

<b>Profil universitaire attendu</b>
-------------------------------------

- **Niveau** : Master 2
- **Disciplines** : Droit, aménagement du territoire, géographie, économie (liste non exhaustive, toute candidature sera étudiée) ;

\*\*\*

**Pour candidater** : envoyer un **CV** et une **lettre de motivation** aux deux destinataires suivants :

Professeure Catherine Roche [catherine.roche@univ-littoral.fr](mailto:catherine.roche@univ-littoral.fr)

Mariantonia LO PRETE, [Mariantonia.Lo-Prete@univ-littoral.fr](mailto:Mariantonia.Lo-Prete@univ-littoral.fr)

**DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 28 février 2023**

**DÉBUT DU STAGE : 20 mars 2023**

Stage financé par : l'IFSEA

*Transdisciplinary graduate school for marIne, Fisheries and SEAfood sciences*